

L'agriculture dans les Parcs naturels régionaux en chiffres

Dans les Parcs naturels régionaux, l'agriculture a une incidence majeure sur la préservation des paysages, le maintien de la biodiversité et le développement local. Les Parcs agissent aux côtés des agriculteurs pour faire face à l'instabilité des revenus, à la baisse du nombre de fermes et à la dégradation des ressources naturelles. Les actions engagées sont efficaces pour ralentir ces tendances, sans pour autant les inverser. Les chiffres présentés ici rappellent l'importance d'une cohésion d'ensemble des politiques publiques pour favoriser une agriculture résiliente et durable, compatible avec les objectifs des aires protégées.

* Les données ont été calculées à l'échelle de la France hexagonale et Corse (57 parcs)

Sources
 Registre parcellaire graphique 2023
 Recensement général agricole 2020
 CORINE Land Cover 2018
 BD TOPO - IGN 2015
 Agence bio 2023

Acronymes
 SAU Surface agricole utile
 AOP Appellation d'origine protégée
 AOC Appellation d'origine contrôlée

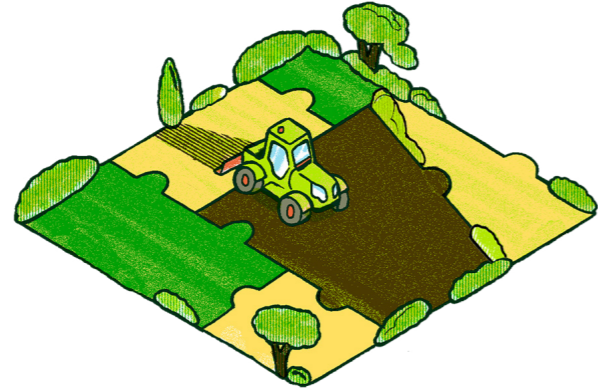
Publication
 Directeur de publication
 Éric Brua
 Coordination
 Florence Moesch
 Direction artistique
 Studio Bouton
 Illustration
 Tom Vaillant



1 Surfaces agricoles

L'agriculture est une activité majeure dans les Parcs, représentative de la diversité des territoires.

4 millions d'hectares de surfaces agricoles

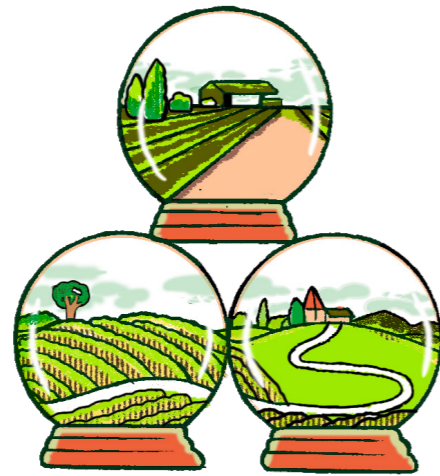


Soit **15%** des surfaces agricoles françaises.

41% de la superficie des Parcs

Un peu moins qu'à l'échelle nationale* (**49%**), les Parcs étant plus forestiers.

Des paysages agricoles variés



90% de la SAU en herbe dans le Parc de l'Aubrac

2/3 de la SAU en céréales dans le Parc du Vexin Français

Plus de la **moitié** de la SAU en vignes dans le Parc Narbonnaise en Méditerranée

15% de la SAU en riziculture dans le Parc de Camargue

10% de la SAU en lavande et lavandin dans le Parc du Mont Ventoux

3% de la SAU en châtaigneraie dans le Parc des Monts d'Ardèche

2 Fermes et emplois agricoles

Les Parcs maintiennent des fermes plus petites et plus denses en emploi, ils résistent mieux à la baisse du nombre d'exploitations, sans pour autant inverser ces tendances.

57 090 exploitations agricoles



Une baisse de **19%** depuis 2010 contre 20% à l'échelle nationale*.

63 hectares de SAU par exploitation

69 hectares à l'échelle nationale*

2,9 emplois pour 100 hectares



2,5 à l'échelle nationale*

19% des exploitants âgés de plus de 60 ans



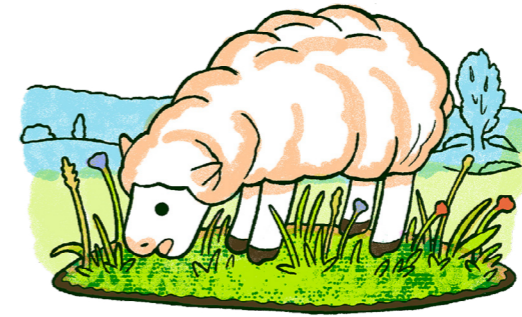
27% à l'échelle nationale*

3 Paysages et biodiversité

L'agriculture des Parcs est caractérisée par une présence importante de prairies et pâturages permanents, qui se maintiennent mieux que dans le reste du territoire.

58% de prairies et pâturages permanents dans la SAU

99% de prairies et pâturages permanents dans le PNR du Queyras.



36% à l'échelle nationale*

-0,03% de prairies entre 2018 et 2023



-1,5% à l'échelle nationale*

7% d'infrastructures agroécologiques dans la SAU

Haies, mares et bandes tampons.



6% à l'échelle nationale*

4 Agriculture biologique et démarches de qualité

Les exploitations des Parcs sont davantage engagées dans des démarches de qualité comme les AOP et l'agriculture biologique, bien que les conversions en bio ralentissent.

12,4% de surfaces en bio

57% de surfaces en bio dans le Parc Sainte-Beaume et **10%** à l'échelle nationale*



Des conversions à la bio en baisse depuis 2021

Ralentissement des conversions à la bio depuis 2021

27% des exploitations engagées en AOP-AOC

94% des exploitations en AOP-AOC dans le Parc Montagne de Reims.



18% à l'échelle nationale*

729 produits agricoles marqués Valeurs Parc en 2024

